

## Annexe éléments financiers

### Etages 1 et 3

Ces étages non aménagés ont un prix au m<sup>2</sup> défini par délibération du conseil municipal de la Ville de Tours de 209,69 €. Néanmoins, une franchise de loyer pourra être accordée par la Ville au porteur de projet en fonction des aménagements, travaux, que celui-ci s'engagera à réaliser et / ou du modèle économique du projet proposé.

Une nouvelle délibération pourra être présentée au conseil municipal en ce sens.

### Etage 2

L'étage 2, notamment le plateau utilisé précédemment par France TV, étant prêt à l'usage, est soumis, par délibération du conseil municipal de la Ville de Tours aux loyers et charges suivants.

Ceci pourra être revu, par une nouvelle délibération, en fonction du modèle économique et des projets d'aménagements du porteur de projet.

<b>Loyer et charges plateau deuxième étage 253m<sup>2</sup></b>	53 050,55 € TTC / an
<b>Charges d'AFU (sécurité et gardiennage)</b>	4 204,86 €
<b>Entretien VMC</b>	607 €
<b>Forfait eau / assainissement</b>	120 € (valeur indicative pour 2024)
<b>Electricité</b>	Contrat à souscrire et à acquitter en direct auprès du fournisseur
<b>Entretien / maintenance éclairage de sécurité et extincteur</b>	Contrat à souscrire et à acquitter en direct auprès du fournisseur
<b>Impôt foncier et taxe enlèvement ordures ménagères</b>	Remboursement à la Ville au prorata de la surface